



Municipalité de Sainte-Ursule

Une terre d'accueil

Avril 2026

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi

8h30 à 12h00

13h00 à 16h30

Vendredi

bureau fermé

Tél. : 819-228-4345

Collecte des
ordures
vendredi 17 avril,
vendredi 1^{er} mai

Récupération
mercredi 22 avril,
mercredi 6 mai

Matières
organiques
tous les mercredis
jusqu'au 4
novembre

Prochaine
Séance du conseil
(SALLE J-E BARIL)
mardi 5 mai à
19h30

Vous pouvez faire
parvenir vos
questions à
l'adresse suivante :

[dg@sainte-
ursule.ca](mailto:dg@sainte-ursule.ca)

jusqu'à 18h00 la
journée de la
séance

MOT DU MAIRE

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2024

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance extraordinaire du Conseil municipal du 25 mars 2026, je fais rapport aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Ursule des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel qu'audité par la société de comptables professionnels Stéphane Bérard CPA inc.

Le rapport annuel de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 a été produit avec une opinion avec réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus totaux de 2024 étaient de 2 984 980 \$ et les charges de fonctionnement, en tenant compte des amortissements étaient de 3 282 459\$.

Nous avons investi 608 735 \$ en immobilisations. Ces immobilisations ont été payées, soit par des taxes, des subventions, des emprunts et du surplus accumulé.

L'exercice financier 2024 présente un déficit, attribuable en partie aux coûts extraordinaires engendrés par la tempête Debby.

Investissements 2024

Volet	Projet	Montants de l'investissement	Financement
Administration			
Sécurité publique	- Radios Portatifs	1 155 \$	Fonds général
	- Couverture anti-feu voiture électrique	1 995 \$	Fonds général
	- Bunker	2 440 \$	Fonds général
	- Appareils respiratoires	45 670 \$	Fonds général
Transport	- Ponceaux Petite Carrière	2 196 \$	Emprunt,Subv RIRL
	- Rang Beaupré	76 090 \$	Emprunt,Subv.MTQ
	- Rue Baril	358 826 \$	TECQ
	- Souffleuse	4 398 \$	Fonds général
	- Plaque vibrante	3 701 \$	Fonds général
	- Détecteur de métal	959 \$	Fonds général
	- Casier/Support à "bolts"	1 238 \$	Fonds général
	- Lumières de rue	6 668 \$	Fonds + subv. HQ
Hygiène du milieu	- Surpresseur étang village	17 606 \$	TECQ
Aménagement, urbanisme et développement			
Loisirs et culture	- Aménagement cuisine chalet loisir	37 947 \$	PSPS
	- Passage piétonnier entre rue Giguère et loisirs	22 706 \$	PSPS
	- Lumières terrain Pickleball	845 \$	PSPS
	- Module de jeux Parc des Chutes (mini)	9 597 \$	URLS
	- Honoraires professionnels projet agrandissement centre communautaire	14 698 \$	Subv. Pracim
	TOTAL		608 735 \$

États financiers municipalité au 31 décembre 2024

Selon la mission d'audit de Stéphane Bérard CPA inc.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS	RÉALISATIONS 2024	BUDGET 2024
Revenus		
Fonctionnement		
Taxes	1 607 912	1 571 929
Compensations tenant lieu de taxes	16 194	12 250
Transferts	402 175	1 534 045
Services rendus	212 894	118 050
Imposition de droits	275 986	453 855
Amendes et pénalités	673	3 000
Revenus de placements de portefeuille		
Autres revenus d'intérêts	52 870	49 859
Autres revenus	11 328	115 000
Effet net des opérations de restructuration	0	0
	2 580 032	3 857 988
Investissement		
Transferts	528 643	0
Contributions promoteurs	0	0
Imposition de droits	(123 695)	0
Autres	0	0
Total revenus	2 984 980	3 857 988
Charges		
Administration générale	432 267	440 586
Sécurité publique	254 571	284 209
Transport	555 746	498 253
Hygiène du milieu	703 542	669 494
Aménagement, urbanisme et développement	103 439	95 722
Loisirs et culture	331 875	338 978
Frais de financement	300 032	153 303
Effet net des opérations de restructuration	0	0
Amortissement des immobilisations	600 987	0
Total charges	3 282 459	2 480 545
Excédent (déficit) de l'exercice	(297 479)	1 377 443
Moins revenus d'investissement	(404 948)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(702 427)	1 377 443
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement	600 987	0
Produit de cession	5 809	0
Gain sur cession	(4 127)	0
Propriétés destinées à la revente		
Coût des propriétés vendues	0	0

Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Remboursement ou produit cession	16 200	0
Financement		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	138 245	0
Remboursement dette à long terme	(184 995)	(176 400)
Affectations		
Activités d'investissement	(221 041)	(1 383 961)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0	137 468
Excédent de fonctionnement affecté	182 918	45 450
Réserves financières et fonds réservés	(2 000)	0
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0	0
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(170 431)	0

*Les prévisions budgétaires n'incluaient pas les amortissements des immobilisations

Traitement des élus 2024

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, je vous transmets le détail de la rémunération et des allocations des dépenses des élus :

		RÉNUMÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES <i>(imposable au fédéral)</i>
MAIRE	Municipalité	16 866 \$	8 433 \$
	MRC & comités	10 750 \$	5 375 \$
CONSEILLER	Municipalité	4 216 \$	2 108 \$
	Régie Aqueduc, siège # 4	1 112 \$	556 \$

Réjean Carle
Maire

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PRINTEMPS ET CONDITIONS ROUTIÈRES

Avec l'arrivée du printemps, le dégel peut entraîner une détérioration temporaire des routes, avec l'apparition de vallons, de trous et de ventres-de-bœuf.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour faire preuve de prudence lors de vos déplacements et de patience durant cette période de transition.

Merci de votre compréhension.

APPELS D'URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Un appel d'urgence en dehors des heures de travail concerne toute situation nécessitant une intervention immédiate afin d'assurer la sécurité des citoyens ou de protéger les infrastructures municipales.

Ces appels doivent être réservés exclusivement aux situations urgentes, telles qu'un bris majeur d'aqueduc, un refoulement important, une situation présentant un danger pour la sécurité publique ou tout autre événement nécessitant une action rapide de la Municipalité. Composez le 819-228-4345 poste 2445.

Les demandes non urgentes (ex. : informations générales, requêtes administratives, plaintes mineures) doivent être adressées au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

En utilisant le service d'urgence de façon appropriée, vous contribuez à assurer une réponse rapide et efficace lorsque la situation l'exige réellement.

ALERTE MUNICIPALE sera bientôt disponible à Sainte-Ursule ! Des détails suivront dans le prochain bulletin pour l'inscription.

Pourquoi s'inscrire ?

Le service d'alerte municipale permet de rejoindre rapidement les citoyens en cas de situation importante ou urgente. Il s'agit d'un moyen efficace de diffusion de l'information directement sur votre téléphone ou par courriel.

Les avantages de l'alerte municipale :

- Être informé rapidement en cas d'urgence (p. ex. : avis d'ébullition, fermetures de routes, sinistre, conditions météorologiques exceptionnelles, etc..).
- Recevoir des messages officiels et fiables provenant directement de la Municipalité.
- Améliorer la sécurité des citoyens grâce à une communication rapide et ciblée.
- Éviter les déplacements inutiles

L'adhésion au service d'alerte municipale est volontaire ; toutefois, elle est vivement recommandée afin de recevoir en temps opportun les avis importants et urgents émis par la

Municipalité. Les renseignements fournis sont utilisés uniquement pour la transmission des alertes municipales.

COMMERCES

Vous êtes propriétaire d'un commerce à Sainte-Ursule ?

Bonne nouvelle ! Un nouvel onglet « Commerces locaux » sera bientôt disponible sur le site web de la Municipalité!

Cet espace vous permettra de faire connaître votre commerce et de gagner en visibilité auprès des citoyens.

Les détails pour vous inscrire et afficher votre entreprise seront communiqués prochainement. Restez à l'affût !

MÉMOIRES DE VILLAGE – SOUVENIRS

La Municipalité souhaite mettre en valeur l'histoire et les souvenirs de Sainte-Ursule. Nous désirons enrichir notre site internet avec des **capsules audio**, des **témoignages**, des **photos anciennes**, des **anecdotes** et tout autre contenu évoquant le vécu et l'évolution de notre communauté.

Vous avez des souvenirs à partager ? Votre contribution est précieuse pour préserver et transmettre la mémoire collective de notre municipalité.

Les modalités de participation vous seront communiquées prochainement.

FACEBOOK

Je vous invite à suivre la page Facebook de la municipalité, de la bibliothèque et du Parc des Chutes

C'est un moyen rapide pour vous transmettre les informations.

Nous publions régulièrement des informations importantes pour vous.

<https://www.facebook.com/municipalitedesainteursule>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100063590469520>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100081382233444>

Guylaine St-Louis
Directrice générale et greffière-trésorière

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL

1.11 AUTORISATION PASSAGE CLUB AMIS DES CHEVAUX DE MASKINONGÉ

QUE le Conseil municipal de Sainte Ursule autorise le passage du Club Amis des Chevaux de Maskinongé sur le territoire municipal, notamment sur la rue Arseneault;

QUE le Club s'engage à ramasser les déjections (pommes de route) laissées sur la chaussée à la suite du passage;

QUE le Club Amis des Chevaux de Maskinongé soit entièrement responsable de la mise en place et du respect de la signalisation requise afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route.

2.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 411-26 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le règlement est disponible sur le site web de la municipalité

2.2 ADOPTION RÈGLEMENT # 472-26 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le règlement sera disponible sur le site web de la municipalité suite à l'approbation de conformité de la MRC

2.4 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT # 467-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 385 AFIN D'APPORTER CERTAINS AMENDEMENTS

QUE le Conseil municipal de Sainte Ursule adopte le projet de règlement # 467-24 a pour but de modifier le Règlement de zonage #385 en apportant des amendements à certains articles relatifs à la superficie d'un garage, à l'utilisation des conteneurs maritimes comme bâtiments secondaires ainsi qu'à la possibilité d'utiliser plus d'un conteneur dans les zones à usage commercial, industriel et agricole.

Ceci est le 1^{er} projet de règlement.

2.5 MANDAT AUX RESPONSABLES DES TRAVAUX PUBLICS POUR VALVE RÉDUCTION PRESSION RÉSEAU AQUEUDUC FONTARABIE / BEAUPRÉ

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule mandate les responsables des travaux publics afin de procéder à l'analyse, à l'achat et à l'installation, au besoin, d'une ou des valves de réduction de pression sur le réseau d'aqueduc des secteurs Fontarabie et Beupré;

QUE les responsables des travaux publics soient autorisés à effectuer les démarches nécessaires, incluant l'achat de matériel et le recours à de l'aide-externe spécialisée, en conformité avec les politiques et règlements municipaux en vigueur;

QUE les dépenses reliées à ce mandat ne dépassent pas le budget 2026 approprié.

3.1 EMBAUCHE DES RESPONSABLES AUX TRAVAUX PUBLICS

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule procède à l'embauche de messieurs Frédéric Turgeon et Michaël Gélinas à titre de responsables des travaux publics;

QUE ceux-ci assument conjointement les fonctions et responsabilités auparavant dévolues au directeur des travaux publics;

QUE les conditions de travail, les responsabilités spécifiques et la rémunération soient établies conformément aux politiques municipales en vigueur;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

3.2 EMBAUCHE JOURNALIER SAISONNIER TRAVAUX PUBLICS

QUE le Conseil municipal accepte la recommandation de la directrice générale, des responsables des travaux publics ainsi qu'une conseillère du comité RH et embauche M. Charles C. Lambert au poste de journalier saisonnier des travaux publics en date du 7 avril 2026;

QUE son entrée en fonction soit fixée au 13 avril 2026; QUE le contrat de travail soit signé aux conditions établies, soit à l'échelon 4 pour le poste de journalier des travaux publics avec augmentation d'un échelon à sa probation;

QU'il soit admissible aux assurances collectives après 3 mois d'ancienneté et au REER collectif après sa période de probation;

QU'une probation de six mois soit donnée pour la nouvelle ressource.

QUE la Municipalité se réserve la possibilité de convertir ce poste en emploi à temps plein, advenant une évaluation positive du travail accompli et selon les besoins opérationnels;

Ceci est un résumé, vous pouvez toujours consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité : www.sainte-ursule.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE C.-J.-MAGNAN

Du nouveau à la bibliothèque :

Mardi 7 avril dernier, nous avons reçu notre premier échange de livres de l'année. Nous avons remis au Réseau Biblio (dont la bibliothèque de Sainte-Ursule fait partie) environ 800 livres de leur collection déposée, que nous avons sur nos rayons, et nous en avons reçu 800 autres. Cette nouvelle sélection de livres sera graduellement mise sur nos rayons d'ici la mi-avril.

Activités à venir en avril et en mai:

Samedi 11 avril, 13 h 30 à 15 h, salle communautaire — Activité familiale

Spectacle interactif présenté par la **Troupe Caravane**.

Accompagnée de Sarah, danseuse d'origine gitane, **L-LOCO**, l'Orchestre-Homme heptophonique, offre une performance musicale unique (guitare, mandoline, basse, flûte de pan, trombone, percussions, etc.). Sur des musiques du monde enjouées, la danse et la virtuosité musicale se combinent, culminant avec une finale sur échasses.

**Inscriptions obligatoires au 819 228-4345, poste 2405

***Activité gratuite

Samedi 25 avril, 10 h à 12 h, salle du conseil — Activité familiale

Séance d'éveil au cycle de vie des plantes, destinée aux tout-petits. L'activité comprend une heure du conte suivie d'un coloriage visant à faire découvrir la joie de planter une graine et de la voir grandir. Des trousseaux pédagogiques gratuites sont également offertes à l'ensemble des bibliothèques publiques du Canada.

**Inscriptions obligatoires au 819 228-4345, poste 2405

***Activité gratuite

En mai :

Afin de souligner le Mois de l'arbre et des forêts, la bibliothèque de Sainte-Ursule et le Comité de développement durable de Sainte-Ursule vous invitent à une conférence-atelier de Serge Fortier portant sur la création d'un environnement idéal à favoriser, lors de la plantation d'un arbre et de végétaux. Il sera question de lois environnementales, de pratiques afin de rendre les arbres et autres végétaux plus autonomes en eau et nourriture et plus résilients face aux maladies.

Serge Fortier est un environnementaliste, consultant en jardinage écologique, auteur, conférencier et formateur. Sa vision de la nature et de ses lois lui confère un atout très recherché par quiconque désire améliorer ses cultures dans le respect de l'environnement, mais aussi de son temps et de son budget.

Date : 2 mai

Heure conférence : 10 h 30 – 12 h

Apportez votre dîner. Desserts et café vous seront servis.

Atelier : 13 h – 14 h 30

Lieu : Centre communautaire : 215, rue Lessard, Sainte-Ursule

**Inscriptions obligatoires au 819 228-4345, poste 2405

***Activité gratuite. *

Avez-vous déjà pensé à devenir bénévole à la bibliothèque, ou à renouer avec le bénévolat?

Si oui, voilà votre chance.

Avec l'augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque, en plus des différentes activités offertes, nous sommes à la recherche de bénévoles pour se joindre à notre équipe.

Que vous soyez un grand lecteur ou désireux de vous mettre ou remettre à la lecture, et du même coup donner un peu de votre temps à votre communauté, ce bénévolat est pour vous.

Si l'organisation d'activités éducatives, d'arts ou de cultures vous intéresse, ce bénévolat est aussi pour vous.

Le ou la nouvelle bénévole fera équipe avec l'un de nous afin d'apprendre les différentes tâches à faire.

Vous aurez à faire différentes tâches à partir d'un poste informatique. Une aisance de base avec l'ordinateur et le courriel est souhaitable. Une formation spécifique sur le logiciel utilisé par la bibliothèque sera donnée sur place par l'un de nos bénévoles.

La bibliothèque de Sainte-Ursule fait partie du Réseau Biblio. Cela permet aux bénévoles qui le désirent de suivre différentes formations en personne ou en webinaire afin de compléter ou de pousser plus loin leur formation.

Pour nous rejoindre :

Téléphone : 819-228-4345 poste 2405

Courriel : biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca

Notre équipe de bénévoles :

Marjolaine Lessard, Diane Faucher, Mylène Courchesne, Pauline Lacroix, Réjean Courchesne, Marie-Claude Poulette, Guylaine Saint-Louis

Rappel des nouvelles heures d'ouverture de la bibliothèque

- **Lundi** : 12 h 30 à 15 h 30
- **Mardi** : 10 h à 17 h
- **Mercredi** : 18 h 30 à 20 h 30
- **Jeudi** : 18 h 30 à 20 h 30
- **Samedi** : 9 h à 12 h

Réjean Courchesne
Coordonnateur de la bibliothèque
819-228-4345 poste 2405
biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca

SERVICE INCENDIE



DEMANDEZ UN PERMIS DE BRÛLAGE

Vous devez avoir un permis pour faire brûler l'herbe et les branches que vous ramassez sur votre terrain au printemps.

Le permis est gratuit. Un pompier se rendra sur place afin de vérifier, donner les consignes et s'assurer qu'il n'y a pas de risque d'incendie en allumant un feu à ciel ouvert. Appelez au 819-228-4345 poste 2430 au moins deux jours avant d'obtenir le permis, car nous n'avons pas de personnel du service incendie disponible en tout temps. Des constats d'infraction et des amendes sont prévus aux contrevenants.

Alexandre Fafard

Directeur-Adjoint, service incendie

DÉVELOPPEMENT DURABLE







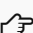

Planter, c'est la vie !

 *Distribution gratuite de plants d'arbres et de compost*

Date : 9 mai de 8 h 30 à 12 h

Lieu Stationnement du Centre communautaire Jacques-Charette au 215,
rue Lessard à Sainte-Ursule

Pour qui ? Réservé aux citoyens(es) de Sainte-Ursule

-  **Essences d'arbre** : érables à sucre, bouleaux jaunes, épinettes rouges, épinettes blanches
 -  *Les plants d'arbres sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.*
 -  *Le type d'essence et la quantité pourraient varier.*
-  **Compost** : fourni gratuitement par Énergycyle et provenant de la collecte de la matière des bacs bruns. **Veuillez apporter vos contenants. Prendre note qu'il ne sera aucunement permis d'utiliser une remorque.**
-  **Il y aura distribution de plantes indigènes à une date ultérieure. Restez à l'affut !**
-  **Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, il y aura une conférence et un atelier le 2 mai. Voir les détails dans la rubrique Bibliothèque du présent journal.**



SAINTE-URSULE S'RAMASSE !

Printemps égal ménage du printemps !

Le Comité de développement durable (Comité de D.D.) et la Municipalité de Sainte-Ursule invitent chaque citoyen à participer à une corvée de ramassage de déchets aux abords de sa résidence, de son terrain et des fossés environnants. Par ce geste, vous contribuez à la propreté de votre municipalité et limitez les impacts sur la faune et la flore.

Le faire en toute sécurité

La prudence est de mise afin de faire cette activité en toute sécurité tout en prévenant la maladie de Lyme. Portez des lunettes, des vêtements longs (chandails et pantalons), un chapeau, et chaussure fermés. Enfilez vos bas par-dessus votre pantalon pour empêcher les tiques de grimper le long de vos jambes. Appliquez un chasse-moustique contenant du Deet ou l'icaridine. Plus de détails sur le site du Gouvernement du Canada au : [Trousse d'outils pour la prévention de la maladie de Lyme - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/santee/securite-sante/medecine-prevention/maladie-lyme)

Merci énormément de votre participation !

COMITÉ DES LOISIRS SAINTE-URSULE

AUTOBUS COMPLET 🚩

Si tu désires te joindre à nous pour la partie, tu peux nous rejoindre directement sur place. Inscris-toi dans le formulaire. Le Comité a décidé de te laisser le billet au prix d'ami.

🚩 **DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 8 AVRIL 2026** 🚩

🚩 **BILLETS NON-REMBOURSABLE** 🚩

👤 **AMÈNE TA GANG AUX LIONS!** 🗣️

Le 18 avril 2026, le Comité des Loisirs Sainte-Ursule t'invite à aller voir une partie des Lions au Colisée Vidéotron à Trois-Rivières. Il s'agira du dernier match de la saison 2025-2026. Pour l'occasion, ce sera le match thématique « Merci au 7e joueur ». Viens les encourager avec nous!

Pour informations : Marie-Eve Hamel 819-384-1088



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis de convocation

Le Comité des loisirs Sainte-Ursule vous convie à son assemblée générale annuelle :

Lundi 4 mai 2026 à 19h00

Au centre communautaire Jacques-Charette

215 rue Lessard, Sainte-Ursule

Pendant la rencontre, il y aura présentation des états financiers pour l'exercice qui s'est terminé le 31 janvier 2026. Par soucis de transparence, un résumé du procès-verbal de l'AGA sera fourni sur demande.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

COLLECTE DE CANETTES

***Appel à tous les membres de la communauté ! *** 🌟

Participez à notre collecte de canettes pour un meilleur avenir ! * 🌟

Le **comité des loisirs** de Sainte-Ursule vous invite à une grande ***collecte de canettes*** le **samedi 9 mai 2026**, de **10h à midi**, au ***stationnement de la municipalité***, situé au **215 rue Lessard**.

L'argent récolté servira à financer les activités du comité, permettant ainsi d'offrir davantage d'événements et d'initiatives pour notre communauté.

Cette journée s'inscrit également dans un effort de ***Développement durable***, en collaboration avec la municipalité. Des arbres seront distribués lors de l'événement, renforçant notre engagement envers une planète plus verte.

N'oubliez pas de conserver vos canettes d'ici cette date.

NOUVEAUX MEMBRES :

Souhaitons la bienvenue à Rita Lambert, Martin Longpré, Nicole Malboeuf, Louise Marie Malboeuf, Micheline Descoteaux, Isabelle Thibodeau.

MEMBRES AFFINITÉS :

Ils étaient membres dans une autre FADOQ et maintenant ont rejoint notre club. Lise Lamirande, Louise Savoie, Donald Arseneault, Hélène Comeau. Bienvenue à notre FADOQ.

PROCHAIN SOUPER :

Notre souper printanier aura lieu mercredi 15 avril à 17h30, au centre communautaire situé au 215 rue Lessard à Sainte-Ursule.

Voici le menu : soupe poulet et nouilles, salade d'amour, coq au porc avec sauce, patate mousseline et carotte et légumes, gâteau carotte et caramel. Réservation avant le 10 avril. Apportez vos consommations. Soirée avec le FADOQ BAND.

Réservation auprès de Danielle : 819-228-8110 ou Diane : 819-268-5288

Assemblée générale annuelle (AGA)

Notre assemblée aura lieu vendredi 17 avril à 13H au local de la FADOQ, suivi des jeux de cartes, 500- Pay Me- train mexicain et poker. Bienvenue à tous.

ATELIER DE CUISINE



Le prochain atelier aura lieu mardi 21 avril à 13h30 au local de la FADOQ avec Linda Beaudoin et Danielle Lupien qui nous présente leur recette. Si vous désirez y assister et que vous n'avez pas de moyen de transport, nous vous offrons le transport collectif gratuitement, cette activité est aussi pour les autres municipalités. Venez passer un bel après-midi et rencontrer des gens qui vous partageront leur savoir-faire et leur passion. Vous pouvez toujours vous procurer notre livre de recettes, il est très apprécié des personnes qui l'ont acheté.

Réservation auprès de Danielle 819-228-8110 ou Diane : 819-268-5288

DÉJEUNER RENCONTRE :

Notre prochain déjeuner aura lieu jeudi 30 avril à 8h30 au restaurant les Ailes du Sport avec le menu du travailleur.

Réservation avant le 27 avril auprès de Danielle 819-228-8110 ou Diane : 819-268-5288

TOURNOI DE QUILLES :

Venez jouer aux quilles au profit de notre FADOQ, mardi 5 mai prochain au Quillorama de Grand Pré à 9H et si nécessaire à 13H.

Venez jouer même si vous n'êtes pas d'excellents joueurs, c'est une belle activité pour échanger, rencontrer et avoir du plaisir. Le coût est de 15\$.

Réservation : Quillorama 819-996-3383 Danielle 819-228-8110, 819-269-9216, Diane : 819-268-5288

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

Lundi 10h : Viactive avec Jacqueline et Diane

Lundi 13h15 : Pétanque intérieure (4 tapis pour vous amuser)

Mercredi 10H: Harmonie

Mercredi 13H: 500- PAY ME- POKER

Une nouvelle activité le mercredi TRAIN MEXICAIN

Bienvenue à tous, venez-vous joindre à nous, beaucoup de plaisir, c'est gratuit, une collation vous est servie avec amour.

« ÇA BOUGE À LA FADOQ STE-URSULE »

Venez avoir du plaisir et de faire de belles rencontres.

Danielle Beauregard votre présidente

Le tremplin vers ton premier emploi!



1 JOURNÉE, 4 ATELIERS

CV, ENTREVUE, QUALITÉS PROFESSIONNELLES ET CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL

📅 24 AVRIL 2026, 10H À 15H

📍 401 AV. SAINT-LAURENT, LOUISEVILLE

CONFIRME TA PLACE AVANT LE 22 AVRIL :
819 228-0676 POSTE 231



Vos TRANSPORTS

à partir de Sainte-Ursule



Abonnez-vous à notre page Facebook



819.840.0603
ctcmaskinonge.org
f

Collecte du bac brun aux semaines

Dès la **mi-avril**,
selon votre
calendrier de
collectes.



enercycle.ca/bacbrun

ENERCYCLE

Vous pouvez mettre un seul bac noir ou gris mais deux bacs bruns et deux bacs bleus au chemin par résidence unifamiliale

ÉVÉNEMENT – BÉNÉFICE 2026

Brunch – conférence

François Massicotte – 25 ans de bipolarité

François Massicotte, l'humoriste apprécié de tous et qui cumule plus de 35 ans de carrière, vous offre une conférence sur la santé mentale avec sa touche d'humour bien à lui. À travers des anecdotes et son expérience personnelle, ce père de cinq enfants nous parle de son parcours en santé mentale, de bipolarité, de l'historique de sa famille et de l'importance d'en parler et de bien s'entourer.

Une conférence inspirante, touchante et humaine avec une approche humoristique.

Dimanche 3 mai 2026 – 10 h
La Porte de la Mauricie
4, route Ste-Anne Ouest, Yamachiche

Coût du billet: 50 \$
Aucun billet ne sera vendu sur place.
Date limite pour l'achat des billets
30 avril 2026

Points de vente :
L'Avenue Libre 819-228-9917
Centre l'Étape 819-228-8377
Le Gyroscope 819-228-2858
La Tabagie Grand-Père 819-228-2692
Metro Émery 819-228-2764

Au profit de :





Chronique *Dans le sens de l'eau*

Atelier près de chez vous pour entreprises agricoles de la MRC de Maskinongé !

La dynamique des cours d'eau et son impact sur les terres agricoles

par Maxime Thériault de chez [Territoires](#)

La gestion des cours d'eau évolue rapidement depuis quelques années. De nouvelles connaissances apportent une nouvelle compréhension de ces écosystèmes complexes. Cela se répercute autant sur le cadre légal que sur les propriétaires riverains et agricoles, mais aussi sur les responsables de l'aménagement du territoire et de l'entretien des cours d'eau.



21 avril 2026 de 13 h 30 à 15 h 30 à la Salle J.-E. Baril, 215 rue Lessard, Sainte-Ursule
Pour inscription, contactez Chantal Lacasse de l'OBVRLY par téléphone au 819 264-2033, poste 5
ou via courriel à l'adresse : chantal@obvrly.ca

[Consultez notre événement Facebook](#)

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

DOSSIERS DES ÉLUS

- **Monsieur Réjean Carle**, maire : MRC, assurances, D'office sur tous les comités, Régie d'aqueduc de Grand Pré;
- **Madame Denise Béland**, conseillère au poste numéro un : Ressources humaines, Suivi budgétaire, Politique famille-aînés, voirie, Comité des mesures d'urgence, Pique-nique et Parc des Ursulois;
- **Monsieur Jeannis Charette**, conseiller au poste numéro deux : Aqueduc Fontarabie-Beaupré, Voirie, Pompiers, Agir Maskinongé; Comité des mesures d'urgence, Véhicules
- **Madame Sylvie Lessard**, conseillère au poste numéro trois : Développement durable, Art et culture, Parc des Chutes; OBVRLY (table de concertation)
- **Madame Josée Bellemare**, conseillère au poste numéro quatre : Ressources humaines, Communications (Web et Internet), Substitut Régie d'aqueduc, Comité des mesures d'urgence;
- **Monsieur Philippe Dauphin**, conseiller au poste numéro cinq : Comité des mesures d'urgence, Service sanitaire, Entretien des bâtiments, Comité consultatif d'urbanisme, maire suppléant table des maires de la MRC de Maskinongé;
- **Madame Sylvie Béland**, conseillère au poste numéro six : Loisirs, Bibliothèque, Subventions aux organismes, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des loisirs

Fonction	Noms	Poste
Secrétaire-réceptionniste	Diane Faucher	2400
Maire de la Municipalité de Sainte-Ursule	Réjean Carle	2425
Urbanisme (permis et réglementation)	Boubacar Gaye	2460
Directrice générale et greffière-trésorière	Guylaine St-Louis	2450
Bibliothèque municipale	Réjean Courchesne	2405
Directeur adjoint, service incendie	Alexandre Fafard	2430
Responsables des travaux publics	Frédéric Turgeon Michaël Gélinas	2445
Greffière-trésorière adjointe	Sylvie Brunette	2435

Bureau Municipal : 819-228-4345